Poutine et Netanyahou même combat : pas d’Ukraine ni d’Iran nucléarisés

écrit par Jacques Guillemain | 22 juin 2025

Certains me reprochent de faire le grand écart en soutenant Poutine allié des mollahs tout en défendant

Israël, ennemi juré de Téhéran. Mais il n'y a pas de grand écart et j'assume mon positionnement sans aucun état d'âme.
J'estime en effet que ces deux leaders patriotes, Poutine et Netanyahou, assument leur charge avec courage et détermination en protégeant leur peuple de toute agression extérieure, à commencer par une menace nucléaire potentielle.
On a le droit de se tromper en politique, mais il n'y a pas pire que les dérobades, les louvoiements et les atermoiements, une spécialité de la diplomatie française.
Quand l'ambassadeur de la Russie à l'ONU, Vassili Nebenzia, accuse Israël d'escalade dangereuse, en dénonçant des frappes illégales au mépris du droit international et en réclamant une réponse ferme de l'ONU, il est totalement dans son rôle. Mais cela ne signifie pas qu'il dit vrai.
Téhéran soutient sans réserve la Russie dans sa guerre contre l'Otan et l'Ukraine, lui fournissant des drones à profusion, il est donc logique que Poutine défende le régime des mollahs.
Mais cessons ce débat stérile sur la guerre préventive qui serait contraire au droit international.
Pour le pays qui se sent menacé, l'attaque préventive est parfaitement légale. Mais pour le pays attaqué, c'est évidemment une agression en totale violation du droit international.
Ni l'ONU, ni les États n'ont la réponse en ce qui concerne l'offensive russe en Ukraine ou l'attaque israélienne sur l'Iran. Chacun voit midi à sa porte.
Il appartient donc au Conseil de sécurité de l'ONU de trancher le débat.
Mais avec leur droit de veto, les cinq membres permanents ont le pouvoir de tout bloquer. Donc, nul n'a la réponse.
De toutes façons, tous les pays, y compris la France, se

sont souvent assis sur les résolutions de l'ONU, un « *machin* » qui ne sert à rien.

L'offensive de Poutine sur l'Ukraine est parfaitement légale

Rappelons que c'est suite à l'appel à l'aide des populations russes du Donbass, persécutées par Kiev depuis 2014, que Poutine a lancé son opération spéciale. Ensuite, Poutine exige que les fondements de l'indépendance et de la souveraineté de l'Ukraine en 1991 soient respectés. À savoir : **la neutralité de l'Ukraine qui doit rester un pays non aligné et renoncer à l'arme nucléaire.**

Les têtes brûlées de l'Otan, Macron en tête, devraient relire le document suivant :

La Déclaration de souveraineté de l'État d'Ukraine du 16 juillet 1990 qui stipule : « *La RSS d'Ukraine proclame solennellement son intention de devenir à l'avenir un État neutre en permanence qui ne participe pas à des blocs militaires et adhère à trois principes non nucléaires : ne pas accepter, ne pas produire et ne pas acquérir d'armes nucléaires.* »

« *La RSS d'Ukraine garantit l'égalité devant la loi de tous les citoyens de la République, quels que soient leur origine, leur statut social et patrimonial, leur race et leur nationalité, leur sexe, leur niveau d'éducation, leur langue, leurs opinions politiques, leurs convictions religieuses, leur profession, leur lieu de résidence et toute autre circonstance.* »

Des dispositions contraignantes que Kiev a délibérément violées par racisme antirusse.

Tout cela prouve que l'Otan est l'unique responsable de la guerre, pour avoir renversé en 2014 le régime pro-russe en place à Kiev. **Mais l'Ukraine ne sera jamais le 6e pays européen à héberger des armes nucléaires américaines sur son sol**, après l'Allemagne, l'Italie, la

Belgique, les Pays-Bas et la Turquie. Qui menace qui ?

L'offensive de Netanyahou sur l'Iran est parfaitement légale également

Rappelons que le guide suprême Ali Khamenei veut éradiquer Israël, *cette tumeur cancéreuse qui ne devrait pas exister*.

Au lendemain du 7 octobre, ce sympathique enturbanné déclarait :

« *Je baise les mains de ceux qui ont programmé cette attaque*« .

Les antisémites s'empressent de brailler qu'il n'y a pas de menace nucléaire imminente et que Netanyahou est un criminel hors la loi. Pour ma part, je pense au contraire qu'Israël a été très patient avec un régime barbare qui arme et finance le terrorisme depuis 1979.

En 1962, Kennedy a refusé l'arme nucléaire soviétique à sa frontière et aujourd'hui, Poutine combat à juste titre la menace d'une Ukraine otanienne. Par conséquent, Netanyahou est parfaitement dans son droit de mettre fin au programme nucléaire d'un régime qui veut le détruire et le proclame chaque jour.

Selon le *big chief* du Centcom, le général Kurilla, ***« Si l'Iran décidait de fabriquer la bombe, il pourrait disposer des 25 premiers kilos de matière fissile en une semaine environ, et de suffisamment de matière pour fabriquer jusqu'à dix armes nucléaires en trois semaines. »***

Question : combien de têtes nucléaires seraient nécessaires pour raser Israël, pays plus petit que la Bretagne ? Assurément très peu.

Par conséquent, que les donneurs de leçon et les médiateurs à la petite semaine se mettent un instant à la place du peuple juif, perpétuellement en guerre depuis 1948 parce que des légions de fanatiques musulmans lui refusent le droit à l'existence.

Un pays comme la France, qui ne sait même pas protéger sa population des 44 000 attaques au couteau annuelles,

n’a vraiment pas de leçons à donner à Netanyahou. Taisons-nous !
Franchement, que pèse le droit international quand vos ennemis vous refusent le droit à l’existence ? Un minimum de décence ne serait pas de trop dans le débat international.
Jacques Guillemain

Ripostelaique.com